



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2012-2013

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport s'inscrit dans le contexte des mesures prises ou que devrait prendre l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité concernant les missions politiques spéciales, y compris les missions de bons offices ainsi que les missions de diplomatie préventive et de consolidation de la paix après un conflit, en fonction des demandes émanant des gouvernements et/ou de mes recommandations.

Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale approuvait les budgets des missions politiques spéciales pour 2011, d'un montant total net de 631 162 600 dollars, et décidait que le montant net du crédit global ouvert au titre de ces missions pour l'exercice biennal 2010-2011 devrait être de 1 200 689 200 dollars.

Par ailleurs, dans sa résolution 65/268, l'Assemblée générale approuvait le budget du Bureau des Nations Unies au Burundi, d'un montant brut de 23 989 700 dollars (montant net : 22 145 800 dollars) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Elle décidait aussi de déduire des crédits dont avait besoin le Bureau des Nations Unies au Burundi le montant du solde inutilisé du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi, et priait le Secrétaire général d'imputer les autres dépenses du Bureau des Nations Unies au Burundi sur le montant global des crédits ouverts pour les missions politiques spéciales et de rendre compte de la question dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} décembre 2011).



Dans sa résolution 65/288, l'Assemblée générale décidait d'approuver le budget du Groupe d'experts sur la Libye pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2011, qui s'élevait à un montant brut de 1 693 500 dollars des États-Unis (montant net : 1 670 400 dollars), ainsi que le budget du Représentant de l'Organisation des Nations Unies aux discussions internationales de Genève pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2011, qui s'élevait à un montant brut de 1 590 600 dollars (montant net : 1 469 000 dollars); elle décidait en outre que les ressources nécessaires à la conduite des activités du Groupe d'experts sur la Libye et du Représentant de l'Organisation des Nations Unies aux discussions internationales de Genève seraient prélevées sur le crédit global approuvé au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice biennal 2010-2011 et priait le Secrétaire général de lui rendre compte à ce sujet dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011.

Conformément à la résolution 64/246 de l'Assemblée générale sur les dépenses imprévues et extraordinaires, et en application de la résolution 2009 (2011) du Conseil de sécurité, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a informé le Secrétaire général qu'il lui donnait son assentiment pour engager des dépenses à concurrence d'un montant de 9 961 500 dollars afin de financer les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) pour une période de trois mois commençant le 16 septembre 2011.

Un montant de 1 083 036 300 dollars est prévu au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 pour les missions politiques spéciales.

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 concernant les 30 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, telles qu'elles sont présentées en détail dans les additifs au présent rapport (A/66/354/Add.1 à 6) et dont le montant total net s'élève à 617 620 600 dollars (montant brut : 662 260 500 dollars).

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Prévisions de dépenses pour l'ensemble des missions politiques spéciales mandatées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité	9
III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	24
Annexes	
I. Ressources extrabudgétaires prévues pour les missions politiques spéciales	25
II. Missions politiques spéciales pour l'exercice 2012-2013 : départements responsables et appui administratif	26
III. Récapitulatif des montants prévus au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2012-2013	28

I. Introduction

1. Le présent rapport concerne le financement, au cours de la première année de l'exercice biennal 2012-2013, de 30 missions politiques spéciales compte tenu des mesures que l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité a prises ou devrait prendre sur la base des demandes présentées par les États Membres ou de mes recommandations. Même si les crédits nécessaires pour l'une de ces missions politiques spéciales, à savoir celle de mon Conseiller spécial pour le Myanmar, dont le mandat lui a été confié par l'Assemblée générale, seront présentés dans un état des incidences sur le budget-programme, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée, et sous réserve des mesures que prendra la Troisième Commission, ils figurent également dans le présent rapport de façon à ce que celui-ci donne une vue globale des besoins de l'ensemble des missions politiques spéciales. Les dépenses de chaque mission étant prévues pour un exercice complet d'un an allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, il convient néanmoins de noter que toute dépense imputée sur les crédits ouverts au titre des missions politiques spéciales sera strictement liée à la prorogation du mandat de la mission concernée.

A. Prorogation ou reconduction de mandats

2. Les mandats de la majorité des missions politiques spéciales dont il est question dans le présent rapport ont été prorogés ou reconduits jusqu'en 2012. Pour les quelques autres qui ne l'ont pas été, la prorogation ou la reconduction a été demandée à l'Assemblée générale ou au Conseil de sécurité.

3. Sur les 30 missions concernées par le présent rapport :

a) Neuf missions ont un mandat à durée indéterminée : Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), appui à la Commission mixte Cameroun-Nigéria et Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève;

b) Trois missions ont un mandat qui vient à expiration en 2013 ou plus tard : Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et appui au Comité créé par la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive;

c) Onze missions ont un mandat qui vient à expiration en 2012 : Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran, Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée, Groupe d'experts sur le Soudan, Groupe d'experts sur la Libye, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée en application de la résolution 1526 (2004) du Conseil relative à Al-Qaïda et aux Taliban et aux individus et entités associés, Bureau régional des Nations Unies pour

l'Afrique centrale, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI);

d) Une mission a un mandat qui est en cours d'examen par l'Assemblée générale : Conseiller spécial pour le Myanmar;

e) Six missions ont un mandat qui vient à expiration en 2011 : Groupe d'experts sur le Libéria, Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, Bureau des Nations Unies au Burundi et Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

4. Les projets de budget de 2012 des missions visées aux alinéas d) et e) du paragraphe 3 et dont les mandats n'ont pas encore été reconduits figurent dans le présent rapport dans l'hypothèse où l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité les prorogerait jusqu'en 2012 sur la base des rapports et demandes qui ont été déjà présentés ou qui vont l'être.

B. Missions achevées ou interrompues

5. Il convient de noter que le mandat de la Mission des Nations Unies au Népal est venu à expiration le 15 janvier 2011, et que la période de liquidation s'est achevée le 15 mai 2011. Le Bureau des Nations Unies au Burundi a succédé au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi à compter du 1^{er} janvier 2011 et le mandat du Bureau du Représentant des Nations Unies au Conseil international consultatif et de contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq est venu à expiration le 30 juin 2011.

C. Agencement des rapports sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales

6. Comme en 2011, les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales sont présentées par groupe thématique, tandis que celles des missions importantes, à savoir la MANUA, la MANUI et la MANUL, font l'objet d'additifs distincts :

a) Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général (A/66/354/Add.1);

b) Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts (A/66/354/Add.2);

c) Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions (A/66/354/Add.3);

d) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (A/66/354/Add.4);

e) Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (A/66/354/Add.5);

f) Mission d'appui des Nations Unies en Libye (A/66/354/Add.6).

7. Conformément aux observations et propositions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), on s'est attaché à calquer, autant que possible, la présentation des prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales sur celle des opérations de maintien de la paix. L'on s'emploiera, si nécessaire, à en améliorer et rationaliser davantage, à l'avenir, l'agencement et la présentation.

D. Informations sur l'exécution des programmes en 2012

8. Comme le CCQAB l'a recommandé dans son rapport (voir A/65/602, par. 14) et comme l'a entériné l'Assemblée générale (résolution 65/259, sect. XIII, par. 2), il y a lieu de s'attacher davantage à formuler les indicateurs de succès de manière à faciliter la mesure des résultats et à favoriser une meilleure évaluation des progrès accomplis dans la concrétisation des résultats escomptés, notamment en ajoutant des informations sur l'exécution des programmes des missions politiques spéciales en 2010-2011, et particulièrement sur la mesure dans laquelle les réalisations escomptées ont été atteintes, en mettant l'accent sur les indicateurs de succès ou sur les facteurs qui ont au contraire entravé l'obtention de résultats. De plus, le rapport précise les résultats obtenus au lieu des réalisations escomptées et la signification de ces résultats au regard de l'objectif général de chacune des missions.

E. Environnement opérationnel, particulièrement la coopération, les synergies et le degré de collaboration des missions entre elles ainsi qu'avec les équipes de pays et les services du Siège

9. Comme le Comité consultatif l'a recommandé au paragraphe 9 de son rapport (voir A/62/7/Add.29), des explications sont désormais fournies dans la partie liminaire du budget de chaque mission politique spéciale sur le rôle que jouent les différents départements et bureaux du Secrétariat, les partenaires régionaux, les opérations de maintien de la paix ainsi que les fonds et programmes et autres entités du système des Nations Unies, et l'appui qu'ils apportent à ces missions.

10. Le Département des affaires politiques continue de prendre des mesures pour favoriser la synergie entre toutes ces entités. À cet effet, il a mis en place des équipes spéciales intégrées pour tous les pays où il dispose de missions complexes. Ces équipes ont pour mandat d'examiner l'ensemble des questions qui ont une importance stratégique ou programmatique pour la présence des Nations Unies dans le pays concerné. Elles ont souvent permis aux services du Siège de fournir des orientations et un soutien cohérents et concertés, et de promouvoir une approche intégrée avec d'autres éléments du système des Nations Unies, en particulier les équipes de pays.

11. Dans les pays où des opérations de maintien de la paix ont été déployées, le Département des affaires politiques et le Département des opérations de maintien de la paix continuent de collaborer étroitement pour fournir un appui à la médiation, un appui électoral, des conseils politiques et des analyses.

12. Par ailleurs, des versions révisées des circulaires du Secrétaire général sur l'organisation du Département des opérations de maintien de la paix

(ST/SGB/2010/1), du Département de l'appui aux missions (ST/SGB/2010/2) et du Département des affaires politiques (ST/SGB/2009/13) ont été publiées fin 2009 et début 2010 pour mieux préciser leurs domaines de compétence respectifs, leurs rapports mutuels et la manière dont leurs divisions, services et bureaux respectifs prêtent appui aux missions et opérations sur le terrain. Le Secrétaire général et les secrétaires généraux adjoints des trois départements collaborent étroitement pour faire en sorte que ces départements tirent pleinement parti de tous les moyens à leur disposition, tout en limitant le plus possible les chevauchements, afin que l'Organisation soit à même de relever les défis auxquels elle est confrontée à l'heure actuelle dans les domaines de la paix et de la sécurité.

F. Règles édictées par l'Assemblée générale ou recommandées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en matière de communication de l'information par les missions politiques spéciales

13. Après avoir examiné ces informations communiquées dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2011 (A/65/328), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a fait valoir, au paragraphe 16 de son rapport sur la question (A/65/602), que le volume des ressources extrabudgétaires fournies aux missions politiques spéciales devrait faire l'objet de renseignements complets, qui permettront de procéder à une analyse claire et transparente des crédits demandés au regard des moyens proposés au titre des différents types de financement et des besoins identifiés. Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a réaffirmé l'avis du Comité consultatif.

14. En conséquence, des efforts ont été faits pour rassembler des informations sur les ressources extrabudgétaires. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des précisions sur le montant estimatif des ressources extrabudgétaires mises à la disposition des missions ou de celles qui sont allouées pour les activités extrabudgétaires auxquelles elles participent. La présentation et la qualité des informations sur les ressources extrabudgétaires s'amélioreront au fil des budgets des missions politiques spéciales.

15. À la section XIII de sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui proposer, dans son prochain rapport sur les missions politiques spéciales, des moyens plus économiques d'appuyer ces missions (par. 9) et d'effectuer un examen complet des modalités de financement et d'appui actuellement en vigueur pour les missions politiques spéciales en vue de trouver d'autres solutions possibles, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-sixième session (par. 7).

16. Le Secrétaire général a publié un rapport séparé dans lequel il a proposé un certain nombre d'options à l'Assemblée générale concernant les modalités de financement et d'appui des missions politiques spéciales.

17. Au paragraphe 2 de la section XIII de sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation formulée par le Comité consultatif dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/65/602, par. 74) de prier le Secrétaire général d'expliquer, dans son

prochain rapport, la politique applicable pour la délégation aux missions des pouvoirs concernant les achats.

18. La politique commune du Département des affaires politiques et du Département de l'appui aux missions relative à la délégation de pouvoirs aux missions dirigées par le Département des affaires politiques et appuyées par le Département de l'appui aux missions a été arrêtée en décembre 2010. Elle est désormais applicable et décrit en détail la chaîne par laquelle la délégation de pouvoirs concernant les achats se transmet, à savoir que le Secrétaire général adjoint à la gestion délègue au Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui, qui délègue au Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, qui, en fonction des missions, délègue soit au Directeur de l'appui à la mission, soit au Chef de l'appui à la mission, soit à des fonctionnaires d'administration.

G. Évaluation des statistiques relatives à la charge de travail liée à l'appui et à l'administration des activités financées au moyen des ressources du budget ordinaire qui sont consacrées aux missions politiques spéciales

19. À mesure que les tâches des missions politiques spéciales ont pris de l'ampleur et gagné en complexité, le Secrétariat s'est efforcé de déterminer de façon précise et cohérente la charge de travail que constituent les activités d'appui et d'administration liées aux missions politiques spéciales. Afin d'avoir une idée plus précise des moyens nécessaires pour fournir un tel appui, on a procédé à une évaluation des ressources que les différents départements et bureaux consacrent actuellement à l'appui de l'ensemble des missions politiques spéciales. Les premiers résultats montrent que le financement de ces activités provient de diverses sources, sans toutefois qu'il y ait de lien direct. En effet, le plan de travail des postes existants contient un élément supplémentaire relatif à l'appui aux missions politiques spéciales qui vient s'ajouter au travail consacré à d'autres activités liées au budget des programmes ou à l'appui aux opérations de maintien de la paix. Les capacités d'appui consacrées aux missions politiques spéciales ont donc été évaluées en équivalent plein temps, c'est-à-dire le temps qu'une personne employée à plein temps pendant un an consacre à cette activité.

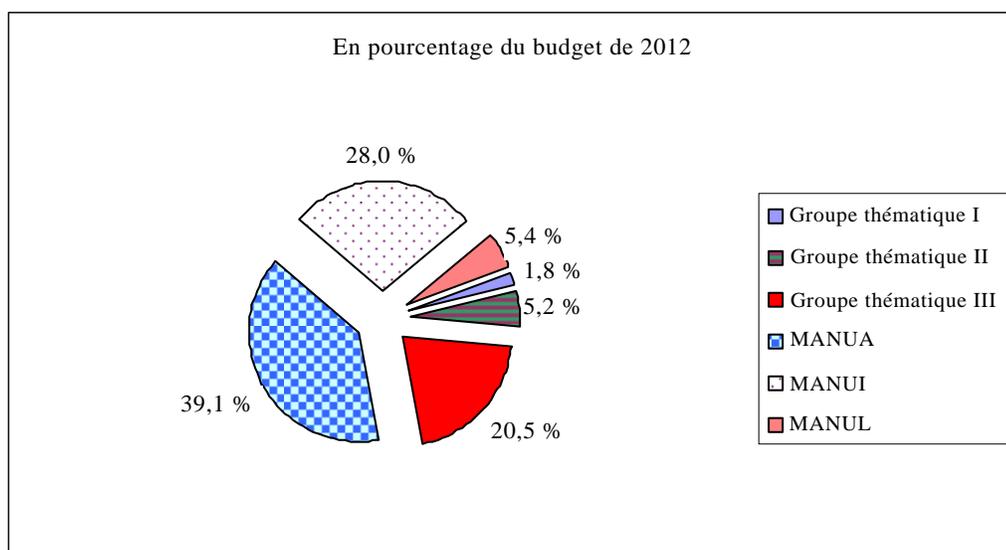
20. Pour l'ensemble des départements, bureaux et sources de financement, ce nombre s'élève à 232. Il convient de préciser que cette analyse n'est pas définitive et ne fait que refléter le temps que les employés consacrent à cette activité sans toutefois examiner si ce temps vient s'ajouter à une journée de travail déjà remplie, ce qui fait qu'on ne peut en déduire le nombre de postes consacrés à cette activité. Il ressort également des observations formulées par les départements et bureaux, des enquêtes menées auprès des clients sur le terrain et des comparaisons effectuées avec l'appui fourni aux opérations de maintien de la paix que les capacités font défaut dans certains domaines. Pour l'heure, les résultats n'ont qu'une valeur indicative.

II. Prévisions de dépenses pour l'ensemble des missions politiques spéciales mandatées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

21. Le montant total net des prévisions de dépenses pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 concernant les 30 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité s'élève à 617 620 600 dollars (montant brut : 662 260 500 dollars). On trouvera récapitulés dans les tableaux 1, 2 et 3 figurant ci-dessous l'ensemble des dépenses à prévoir pour chaque mission et par poste de dépense, ainsi que les besoins en personnel.

22. Le tableau 1 présente la liste complète des missions politiques spéciales, le montant des crédits ouverts pour chacune d'elles au titre de l'exercice 2010-2011, une estimation des dépenses qui auront été engagées à la fin de l'exercice, le montant estimatif des soldes inutilisés à cette date, les besoins à prévoir pour la prochaine année budgétaire (2012) et une analyse des variations entre les prévisions de dépenses pour 2012 et les budgets approuvés pour 2011. Il indique également les sources des mandats des diverses missions, leur date d'expiration et des renseignements sur les opérations qui ont été fusionnées avec d'autres missions ou opérations, qui ont pris fin ou dont les mandats sont arrivés à leur terme en 2011.

23. Une proportion importante des crédits demandés dans le présent rapport concerne la MANUA à laquelle est destinée la plus grande part des ressources demandées (39,1 %), suivie par la MANUI (28 %). Les groupes thématiques I (envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général), II (équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts), III (bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions) et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) représentent 1,8 %, 5,2 %, 20,5 % et 5,4 % du total, respectivement. Le montant des projets de budget des missions politiques spéciales varie largement, allant de 641 700 dollars pour le Groupe d'experts sur le Libéria à 241,5 millions de dollars pour la MANUA.



24. Le tableau 2 récapitule les ressources nécessaires par grande rubrique de dépenses. Les besoins en personnel représentent la part la plus importante des prévisions de dépenses (48,9 %).

25. Le tableau 3 indique les besoins en personnel de chaque mission, par catégorie et par classe. La variation globale des besoins en personnel correspond à une diminution nette de 21 postes par rapport aux effectifs de 2011. Elle s'explique par les diminutions prévues pour la MANUI (44 postes en moins), la MANUA (26 postes en moins) et le groupe thématique III (3 postes en moins), qui sont contrebalancées par l'adjonction proposée de 46 postes supplémentaires pour la création de la MANUL et des augmentations pour les missions des groupes thématiques I et II (6 postes en plus).

26. Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre en matière de financement sont énoncées à la section III ci-dessous.

Tableau 1
Prévisions de dépenses au titre des missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>1^{er} janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Analyse des variations 2011-2012</i>		<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économies (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation</i>	
	(1)	(2)	(3 = 1 - 2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)	(8)
I. Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général								
1. Envoyé spécial du Secrétaire général au Myanmar	1 914,2	1 391,5	522,7	1 200,5	–	1 216,7	(16,2)	Résolutions 62/222, 63/245, 64/238 et 65/241 de l'Assemblée générale
2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	6 672,3	6 080,8	591,5	3 861,9	–	3 474,5	387,4	Série de résolutions du Conseil de sécurité, dont les résolutions 186 (1964), 367 (1975), 1250 (1999), 1475 (2003), 1758 (2007), 1818 (2008), 1873 (2009), 1930 (2010) et 1986 (2011); durée indéterminée
3. Conseiller spécial du Secrétaire général sur la prévention du génocide	4 068,6	3 413,3	655,3	2 755,3	172,1	2 575,6	179,7	Résolution 1366 (2001) du Conseil de sécurité; S/2004/567 et 568; durée indéterminée
4. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	1 097,4	881,9	215,5	699,9	41,9	629,2	70,7	S/2005/497 et 498; résolutions 1813 (2008) et 1979 (2011) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
5. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	1 279,7	1 255,5	24,2	731,9	–	734,1	(2,2)	Résolution 1559 (2004) et 1680 (2006) du Conseil de sécurité; PRST/2006/3; durée indéterminée
6. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	1 469,0	1 469,0	–	2 184,3	–	1 469,0	715,3	S/2010/103; S/2011/270; durée indéterminée

	<i>1^{er} janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Analyse des variations 2011-2012</i>		
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économies (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>		<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
						<i>Variation</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3 = 1 - 2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7) = (4) - (6)</i>	<i>(8)</i>
7. Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq (Mission interrompue)	82,2	68,3	13,9	–	–	82,2	(82,2)	S/PRST/2008/40, S/2008/684 et 685, résolutions 1843 (2008), 1856 (2008), 1905 (2009) et 1956 (2010) du Conseil de sécurité; 30 juin 2011
Total partiel I	16 583,4	14 560,3	2 023,1	11 433,8	214,0	10 181,3	1 252,5	
II. Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts								
8. Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée	3 849,1	3 805,3	43,8	2 234,5	3,1	2 186,2	48,3	Résolution 2002 (2011) du Conseil de sécurité; 29 juillet 2012
9. Groupe d'experts sur le Libéria	1 264,8	1 066,2	198,6	641,7	18,2	641,7	–	Résolution 1961 (2010) du Conseil de sécurité; 16 décembre 2011
10. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	2 610,0	2 473,1	136,9	1 319,4	18,2	1 302,9	16,5	Résolution 1980 (2011) du Conseil de sécurité; 30 avril 2012
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 778,5	2 739,1	39,4	1 546,3	15,0	1 447,9	98,4	Résolution 1952 (2010) du Conseil de sécurité; 30 novembre 2011
12. Groupe d'experts sur le Soudan	3 521,7	3 510,5	11,2	1 846,3	20,2	1 802,7	43,6	Résolution 1982 (2011) du Conseil de sécurité; 19 février 2012
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	5 963,0	5 191,9	771,1	2 790,3	–	3 036,2	(245,9)	Résolution 1985 (2011) du Conseil de sécurité; 12 juin 2012
14. Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	3 217,7	3 217,7	–	3 193,6	–	3 217,7	(24,1)	Résolution 1984 (2011) du Conseil de sécurité; 9 juin 2012
15. Groupe d'experts sur la Libye	1 670,4	1 475,2	195,2	2 597,0	15,0	1 670,4	926,6	Résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité; 16 mars 2012

	<i>1^{er} janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Analyse des variations 2011-2012</i>		
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économies (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation</i>	<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3 = 1 - 2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7) = (4) - (6)</i>	<i>(8)</i>
16. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	8 231,2	7 657,5	573,7	4 263,8	4,5	4 299,0	(35,2)	Résolutions 1904 (2009) et 1989 (2011) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2012
17. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération des armes de destruction massive	6 334,6	5 721,5	613,1	3 070,9	12,7	3 045,7	25,2	Résolutions 1810 (2008) et 1977 (2011) du Conseil de sécurité; 25 avril 2012
18. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	17 290,7	16 958,9	331,8	8 892,5	–	8 902,0	(9,5)	Résolution 1963 (2010) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2013
Total partiel II	56 731,7	53 816,9	2 914,8	32 396,3	106,9	31 552,4	843,9	
III. Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions								
19. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest	13 916,2	13 867,8	48,4	8 857,5	34,4	7 715,3	1 142,2	S/2010/661; 31 décembre 2013
20. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	35 988,7	35 795,6	193,1	20 881,7	6,9	19 793,6	1 088,1	S/PRST/2010/26; 31 décembre 2011
21. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	33 076,9	33 031,5	45,4	18 982,1	259,7	18 440,1	542,0	Résolution 1949 (2010) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2011
22. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	32 783,5	32 783,5	–	17 404,5	245,0	16 345,0	1 059,5	Résolutions 1814 (2008), 1863 (2009), 1872 (2009), 1910 (2010) et 1976 (2011) du Conseil de sécurité; durée indéterminée

	<i>1^{er} janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Analyse des variations 2011-2012</i>			<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économies (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3 = 1 - 2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7) = (4) - (6)</i>	<i>(8)</i>	
23. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone	33 456,5	37 132,9	(3 676,4)	17 711,6	42,2	16 629,7	1 081,9	Résolution 2005 (2011) du Conseil de sécurité; 15 septembre 2012	
24. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	16 834,9	16 333,9	501,0	8 854,6	72,2	8 714,2	140,4	S/2008/756 et 757; durée indéterminée	
25. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	6 293,0	5 937,7	355,3	3 112,8	39,7	3 133,0	(20,2)	S/2007/279 et 280; durée indéterminée	
26. Bureau des Nations Unies au Burundi	22 145,8	22 251,3	(105,5)	17 455,8	506,0	22 145,8	(4 690,0)	Résolution 1959 (2010) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2011	
27. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	17 432,1	17 252,4	179,7	9 206,5	392,7	9 094,2	112,3	Résolutions 1701 (2006) et 1773 (2007) du Conseil de sécurité; S/2007/85 et 86; durée indéterminée	
28. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale	3 505,2	3 606,7	(101,5)	4 424,0	–	3 505,2	918,8	S/2010/457 (2010); 31 décembre 2012	
29. Mission des Nations Unies au Népal (interrompue)	25 804,1	23 628,3	2 175,8	–	–	5 130,5	(5 130,5)	Résolution 1939 (2010) du Conseil de sécurité; le mandat a pris fin le 15 janvier 2011 et les opérations de liquidation ont été closes le 15 mai 2011	
30. Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (supprimé)	36 599,2	36 477,0	82,2	–	–	–	–	Le BINUB a été remplacé par le BNUB en application de la résolution 1959 (2010) du Conseil de sécurité	
Total partiel III	277 796,1	278 098,6	(302,5)	126 891,1	1 598,8	130 646,6	(3 755,5)		

	<i>1^{er} janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Analyse des variations 2011-2012</i>		<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économies (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation</i>	
	(1)	(2)	(3 = 1 - 2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)	(8)
31. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	495 983,7 ^a	509 988,9	(14 005,2)	241 533,5	-	257 388,6	(15 855,1)	Résolution 1974 (2011) du Conseil de sécurité; 23 mars 2012
32. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	353 594,3 ^a	346 991,6	6 602,7	172 790,1	-	200 067,3	(27 277,2)	Résolution 2001 (2011) du Conseil de sécurité; 31 juillet 2012
Total partiel IV	849 578,0	856 980,5	(7 402,5)	414 323,6	-	457 455,9	(43 132,3)	
Total partiel V – Mission d'appui des Nations Unies en Libye	9 961,5	9 961,5	-	32 575,8	3 125,1	9 961,5	22 614,3	
Total	1 210 650,7	1 213 417,8	(2 767,1)	617 620,6	5 044,8	639 797,7	(22 177,1)	

^a Conformément à la résolution 65/288 de l'Assemblée générale, les ressources nécessaires à la conduite des activités du Groupe d'experts sur la Libye (1 670 400 dollars) et du Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève (1 469 000 dollars) ont été prélevées sur les crédits existants en réduisant le crédit alloué à la MANUA de 497 654 100 dollars à 495 983 700 dollars et celui alloué à la MANUI de 355 063 300 dollars à 353 594 300 dollars.

^b En application de la résolution 2009 (2011) du Conseil de sécurité, un crédit de 9 961 500 dollars a été alloué pour la période initiale de trois mois qui se terminera le 16 décembre 2011.

Tableau 2
Prévisions de dépenses

En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier 2010-31 décembre 2011			Prévisions de dépenses pour 2012		Analyse des variations 2011-2012	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart, économies (dépassement)	Total	Dépenses non renouvelables	Total 2011	Variation
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	5 840,1	4 612,3	1 227,8	2 742,5	–	3 265,3	(522,8)
2. Contingents	22 622,7	22 901,1	(278,4)	21 727,0	–	12 516,8	9 210,2
3. Police civile	2 391,9	2 043,1	348,8	1 585,9	–	1 542,0	43,9
Total, catégorie I	30 854,7	29 556,5	1 298,2	26 055,4	–	17 324,1	8 731,3
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	339 114,4	369 912,7	(30 798,3)	219 122,4	–	189 342,7	29 779,7
2. Personnel recruté sur le plan national	125 398,1	138 469,3	(13 071,2)	77 933,1	–	61 290,0	16 643,1
3. Volontaires des Nations Unies	7 659,3	7 115,7	543,6	4 659,0	–	4 837,0	(178,0)
4. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	295,1	288,7	6,4	172,8	–	175,3	(2,5)
Total, catégorie II	472 466,9	515 786,4	(43 319,5)	301 887,3	–	255 645,0	46 242,3
III. Dépenses opérationnelles							
1. Personnel fourni par des gouvernements	635,9	645,9	(10,0)	508,3	–	385,1	123,2
2. Consultants et experts	35 616,5	34 932,3	684,2	21 138,4	–	20 602,2	536,2
3. Voyages	34 266,9	35 837,6	(1 570,7)	16 184,3	–	18 668,2	(2 483,9)
4. Installations et infrastructures	191 306,2	184 247,8	7 058,4	79 333,0	844,6	95 882,7	(16 549,7)
5. Transports terrestres	44 502,5	41 493,4	3 009,1	8 809,8	577,3	22 621,8	(13 812,0)
6. Transports aériens	194 867,3	174 586,8	20 280,5	97 695,5	–	118 987,5	(21 292,0)
7. Transports maritimes ou fluviaux	181,6	9,8	171,8	120,0	–	119,6	0,4
8. Communications	60 603,2	55 929,5	4 673,7	24 844,1	1 649,3	37 469,5	(12 625,4)
9. Informatique	33 568,8	34 559,8	(991,0)	10 703,6	1 120,0	20 285,1	(9 581,5)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier 2010-31 décembre 2011			Prévisions de dépenses pour 2012		Analyse des variations 2011-2012	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart, économies (dépassement)	Total	Dépenses non renouvelables	Total 2011	Variation
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
10. Santé	4 116,4	3 481,0	635,4	4 164,5	20,0	2 607,5	1 557,0
11. Matériel spécial	46,0	28,0	18,0	–	–	48,4	(48,4)
12. Fournitures, services et matériel divers	42 629,2	40 349,4	2 279,8	25 176,4	833,6	22 178,3	2 998,1
13. Projets à effet rapide	2 543,1	1 800,0	743,1	1 000,0	–	1 760,0	(760,0)
Total, catégorie III	644 883,6	607 901,3	36 982,3	289 677,9	5 044,8	361 615,9	(71 938,0)
Total net	1 148 205,2	1 153 244,2	(5 039,0)	617 620,6	5 044,8	634 585,0	(16 964,4)
Missions politiques spéciales interrompues^a	62 445,5	60 173,6	2 271,9	–	–	5 212,7	(5 212,7)
Total	1 210 650,7	1 213 417,8	(2 767,1)	617 620,6	5 044,8	639 797,7	(22 177,1)

^a Bureau intégré des Nations Unies au Burundi, Mission des Nations Unies au Népal et Conseil international consultatif et de contrôle.

Tableau 3
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général																	
Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	-	-	2	1	-	4	-	-	1	5	-	-	-	5
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	-	-	2	1	-	4	-	-	1	5	-	-	-	5
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	1	3	5	-	-	10	2	-	4	16	-	3	-	19
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	1	3	5	-	-	10	2	-	4	16	-	3	-	19
Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	1	-	-	1	3	2	-	8	-	-	2	10	-	-	-	10
Effectifs proposés pour 2012	1	1	-	-	1	3	2	-	8	-	-	3	11	-	-	-	11
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	-	-	-	3	2	-	6	-	-	1	7	-	-	-	7

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectifs proposés pour 2012	-	1	-	-	-	3	2	-	6	-	-	1	7	-	-	-	7
Total partiel, Groupe I																	
Effectifs approuvés pour 2011	5	2	-	1	4	14	5	-	31	2	-	9	42	-	3	-	45
Effectifs proposés pour 2012	5	2	-	1	4	14	6	-	32	2	-	10	44	-	3	-	47
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts																	
Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	3
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	2	-	4
Groupe d'experts sur le Libéria																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Groupe d'experts sur le Soudan																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Groupe d'experts sur la Libye																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	1	3	-	5	-	-	5	10	-	-	-	10
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	2	3	-	6	-	-	6	12	-	-	-	12
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	1	2	9	12	3	4	32	-	-	8	40	-	-	-	40
Effectifs proposés pour 2012	-	1	1	2	9	12	4	4	33	-	-	8	41	-	-	-	41

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Total partiel, Groupe II																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	1	2	11	14	15	4	48	-	-	22	70	-	2	-	72
Effectifs proposés pour 2012	-	1	1	2	11	15	17	4	51	-	-	23	74	-	2	-	76
Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions																	
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	2	3	6	3	-	15	6	-	-	21	3	16	-	40
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	2	3	8	3	-	17	6	-	-	23	3	16	0	42
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	1	1	5	14	8	2	32	45	-	-	77	8	78	5	168
Effectifs proposés pour 2012	-	1	1	1	5	14	8	2	32	45	-	-	77	8	78	5	168
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	1	2	6	14	10	-	34	30	-	-	64	14	40	7	125
Effectifs proposés pour 2012	-	1	1	2	6	14	10	-	34	30	-	-	64	14	40	7	125
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	1	2	10	17	12	1	44	23	-	-	67	12	26	-	105
Effectifs proposés pour 2012	1	-	1	3	9	16	10	1	41	19	-	-	60	12	27	-	99
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	-	1	6	12	7	1	28	13	-	-	41	13	20	8	82
Effectifs proposés pour 2012	-	1	-	1	6	11	8	1	28	12	-	-	40	13	21	8	82

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Appui de l'Organisation des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	3	6	-	-	9	1	-	-	10	-	2	-	12
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	3	6	-	-	9	1	-	-	10	-	2	-	12
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	-	-	1	2	2	-	6	2	-	-	8	4	18	-	30
Effectifs proposés pour 2012	-	1	-	-	1	2	2	-	6	2	-	-	8	4	18	-	30
Bureau des Nations Unies au Burundi																	
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	1	1	3	15	10	-	31	28	-	-	59	16	53	6	134
Effectifs proposés pour 2012	-	1	1	1	3	15	10	-	31	28	-	-	59	16	53	6	134
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	1	-	1	3	4	2	1	13	7	-	2	22	3	58	-	83
Effectifs proposés pour 2012	1	1	-	1	3	4	2	1	13	7	-	2	22	3	58	-	83
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	-	-	1	3	3	4	-	12	7	-	-	19	1	6	-	26
Effectifs proposés pour 2012	1	-	-	1	3	3	4	-	12	7	-	-	19	2	6	-	27
Total partiel, Groupe III																	
Effectifs approuvés pour 2011	4	6	4	11	43	93	58	5	224	162	-	2	388	74	317	26	805
Effectifs proposés pour 2012	4	6	4	12	42	93	57	5	223	157	-	2	382	75	319	26	802

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	2	3	9	32	120	118	62	347	205	–	–	552	291	1 661	80	2 584
Effectifs proposés pour 2012	1	2	3	7	31	111	108	58	321	205	–	–	526	291	1 661	80	2 558
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	2	2	8	24	75	84	23	219	290	–	–	509	124	501	–	1 134
Effectifs proposés pour 2012	1	2	2	8	21	67	73	19	193	266	–	–	459	99	532	–	1 090
Total partiel IV																	
Effectifs approuvés pour 2011	2	4	5	17	56	195	202	85	566	495	–	–	1 061	415	2 162	80	3 718
Effectifs proposés pour 2012	2	4	5	15	52	178	181	77	514	471	–	–	985	390	2 193	80	3 648
Mission d'appui des Nations Unies en Libye																	
Effectifs approuvés pour 2011	1	1	2	9	13	29	20	1	76	70	–	–	146	12	38	–	196
Effectifs proposés pour 2012	1	1	3	8	13	41	32	2	101	63	–	–	164	16	60	2	242
Total																	
Effectifs approuvés pour 2011	12	14	12	40	127	345	300	95	945	729	–	33	1 707	501	2 522	106	4 836
Effectifs proposés pour 2012	12	14	13	38	122	341	293	88	921	693	–	35	1 649	481	2 577	108	4 815
Variation	–	–	(1)	(2)	(5)	(4)	(7)	(7)	(24)	(36)	–	2	(58)	(20)	55	2	(21)

III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

27. L'Assemblée générale est priée :

a) D'approuver les prévisions de dépenses concernant les 30 missions politiques spéciales énumérées au tableau 1 ci-dessus pour la période allant jusqu'en décembre 2012, soit un montant net de 617 620 600 dollars;

b) D'approuver l'imputation d'un montant net de 617 620 600 dollars sur les crédits demandés pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.

Annexe I

Ressources extrabudgétaires prévues pour les missions politiques spéciales^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Groupe thématique/mission</i>	<i>Montant estimatif des dépenses en 2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses en 2012</i>
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général		
Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	475,0	239,0
Total partiel I	475,0	239,0
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts		
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	150,8	425,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	200,0	280,0
Total partiel II	350,8	705,0
Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest	379,0	24,0
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	355,0	355,0
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	8 500,0	17 000,0
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone	7 000,0	12 600,0
Appui de l'Organisation des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	2 500,0	3 975,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	875,0	875,0
Bureau des Nations Unies au Burundi	9 200,0	9 600,0
Total partiel III	28 809,0	44 429,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	200,0	200,0
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	25 000,0	25 000,0
Total partiel IV	25 200,0	25 200,0
Total	54 834,8	70 573,0

^a Il importe de noter que, dans certains cas, les ressources extrabudgétaires destinées aux activités opérationnelles sont mises en commun entre la mission et l'équipe de pays des Nations Unies et ne peuvent pas être utilisées pour les activités initialement prévues de la mission. Par souci de transparence, toutes les ressources extrabudgétaires ont été indiquées.

Annexe II

Missions politiques spéciales pour l'exercice 2012-2013 : départements responsables et appui administratif

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>
I. Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général		
1. Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	DAP	DAP
2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	DAP	DAM
3. Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	DAP	DAP
4. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	DAP	DAP
5. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	DAP	DAP
6. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	DAP	DAM
II. Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts		
7. Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée	DAP	DAP
8. Groupe d'experts sur le Libéria	DAP	DAP
9. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	DAP	DAP
10. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	DAP	DAP
11. Groupe d'experts sur le Soudan	DAP	DAP
12. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	DAP	DAP
13. Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	DAP	DAP
14. Groupe d'experts sur la Libye	DAP	DAP
15. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	DAP	DAP
16. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	BAD	BAD
17. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	Direction exécutive	Direction exécutive
III. Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions		
18. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest	DAP	DAM
19. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	DAP	DAM

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>
20. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	DAP	DAM
21. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	DAP	DAM
22. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone	DAP	DAM
23. Appui de l'Organisation des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	DAP	DAM
24. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	DAP	DAM
25. Bureau des Nations Unies au Burundi	DAP	DAM
26. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	DAP	DAM
27. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DAP	DAM
IV. Missions d'assistance des Nations Unies		
28. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DOMP	DAM
29. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DAP	DAM
30. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DAP	DAM
V. Missions clôturées ou transformées en d'autres opérations au cours de l'exercice 2010-2011		
1. Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq	DG	DG
2. Mission des Nations Unies au Népal	DAP	DAM
3. Bureau intégré des Nations Unies au Burundi	DAP	DAM

Abbreviations : BAD : Bureau des affaires de désarmement; DAM : Département de l'appui aux missions; DAP : Département des affaires politiques; DG : Département de la gestion; DOMP : Département des opérations de maintien de la paix.

Annexe III

Récapitulatif des montants prévus au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2012-2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

Montant inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013	1 083 036,3
Montants à imputer pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012 que l'Assemblée générale est priée d'approuver	
Groupe thématique I	11 433,8
Groupe thématique II.	32 396,3
Groupe thématique III	126 891,1
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	241 533,5
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	172 790,1
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	32 575,8
Total	617 620,6
Solde des ressources prévues au titre des missions politiques spéciales	465 415,7